

## **Règlement particulier du jeu de loterie instantanée de La Française des Jeux dénommé « Solitaire »**

### **Article 1 Cadre Juridique**

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de loterie instantanée de La Française des Jeux publié sur le site de l'Autorité nationale des jeux et sur [www.fdj.fr](http://www.fdj.fr), dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « Solitaire » visés dans les avis correspondants.

### **Article 2 Emissions de tickets et prix**

Chaque émission de tickets est répartie en blocs de 4 500 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 2 euros.

### **Article 3 Lots**

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
3 lots de	25 000 €	75 000 €
8 lots de	1 000 €	8 000 €
600 lots de	100 €	60 000 €
75 000 lots de	20 €	1 500 000 €
130 000 lots de	10 €	1 300 000 €
505 504 lots de	4 €	2 022 016 €
599 992 lots de	2 €	1 199 984 €
1 311 107 lots formant un total de		6 165 000 €

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains liés à plusieurs zones de jeu gagnantes sur un même ticket.

### **Article 4 Description du jeu**

4.1. Chaque ticket est composé de deux jeux dénommés « Jeu 1 » et « Jeu 2 ».

#### **4.2. « Jeu 1 »**

4.2.1. Le « Jeu 1 » est composé :

- d'une zone de jeu dénommée « Vos N° », composée de 12 diamants,
- d'une zone de jeu dénommée « N° Gagnants », composée de 3 diamants.

4.2.2. Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « Vos N° » sont, pour chacun des 12 diamants, un numéro d'une valeur comprise entre 1 et 37 inclus inscrit en chiffres, auquel est associée une somme en euros inscrite en chiffres.

Il y a en tout 12 numéros et 12 sommes en euros à découvrir.

- 4.2.3 Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « N° Gagnants » sont, pour chacun des 3 diamants, un numéro d'une valeur comprise entre 1 et 37 inclus inscrit en chiffres, avec sa transcription en lettres.
- 4.2.4. Le joueur gratte la zone de jeu « Vos N° » et découvre 12 numéros et 12 sommes en euros conformément au sous-article 4.2.2.  
Le joueur gratte ensuite la zone de jeu « N° Gagnants » et découvre 3 numéros, conformément au sous-article 4.2.3.
- 4.2.5. Si le joueur découvre, sous la couche grattable de la zone de jeu « Vos N° », un ou plusieurs numéros identiques à un ou plusieurs numéros figurant sous la couche grattable de la zone de jeu « N° Gagnants », le ticket est gagnant et le joueur remporte la somme associée à chacun de ces numéros.
- 4.2.6 Le « Jeu 1 » est perdant dans tous les autres cas.
- 4.3. « Jeu 2 »**
- 4.3.1 Le « Jeu 2 » est représenté par un écrin contenant un diamant « A », un diamant « B » et une case « Gain ».
- 4.3.2 Les éléments inscrits sous la couche grattable des diamants « A » et « B » sont, pour chaque diamant, un numéro correspondant à un nombre de carats. L'élément inscrit sous la couche grattable de la case « Gain » est une somme en euros, inscrite en chiffres, avec sa transcription en lettres.
- 4.3.3 Le joueur gratte les diamants « A » et « B » et la case « Gain » et découvre deux numéros, correspondant à un nombre de carats, et une somme en euros, conformément au sous-article 4.3.2.
- 4.3.4 Si le diamant « A » a plus de carats que le diamant « B », c'est-à-dire si le numéro figurant sous la couche grattable du diamant « A » est supérieur au numéro figurant sous la couche grattable du diamant « B », le ticket est gagnant et le joueur remporte la somme figurant sous la couche grattable de la case « Gain ».
- 4.3.5 Le « Jeu 2 » est perdant dans tous les autres cas.
- 4.4 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.
- 4.5. Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 25 mars 2019 et modifié le 23 décembre 2019.

Par délégation de La Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

C. LANTIERI